

Le hit-parade des privilèges*

VAUD Les plus faibles sont ménagés p.37

Le canton n'a pas la réputation d'être bon marché, fiscalement parlant, mais il sait taxer en douceur les petits revenus.

- Exempt d'impôts jusqu'à 20 000 fr. de rente annuelle.
- Pas imposée jusqu'à 45 000 fr. de revenu.
- Jusqu'à 35 000 fr. de revenu puis jusqu'à 45 000 fr.
- Exempté d'impôts jusqu'à 45 000 fr. de revenu.

GENÈVE Bon spot pour les retraités p.36

Le canton mène avec dextérité le jeu de la concurrence fiscale, multipliant ses atouts.

- Couple exempt d'impôts sur la fortune jusqu'à 104 000 fr.
- Famille exempte d'impôts sur la fortune jusqu'à 156 000 fr.
- Retraité marié exempt d'impôts sur la fortune jusqu'à 156 000 fr.
- Célibataire et couple marié sans enfant peu imposés jusqu'à 300 000 fr. de fortune
- Jusqu'à 45 000 fr. de rente, et jusqu'à 100 000 fr.
- Très peu imposée jusqu'à 70 000 fr. de revenu
- Jusqu'à 100 000 fr. de revenu
- De 40 000 fr. à 150 000 fr. de rente annuelle
- Jusqu'à 80 000 fr. de revenu

A noter aussi: Imposition du retrait d'un capital de 500 000 fr. à la retraite, talonné par le Jura.

NEUCHÂTEL Désolé, rien trouvé p.40

Même en fouillant partout, impossible de mettre la main sur le moindre attrait fiscal. En 2008, les contribuables neuchâtelois, qu'ils soient célibataires, parents ou retraités, pauvres ou fortunés, paient souvent le prix fort.

FRIBOURG Effort en cours p.38

En 2008, Fribourg figure encore parmi les cantons fiscalement chers, malgré de généreuses déductions sociales. Toutefois, des mesures ont été prises pour rendre les impôts de 2009 et de 2010 un peu plus digestes.

- De 80 000 fr. à 90 000 fr. de revenu (avec le Valais)
- Dès 400 000 fr. de revenu

A noter aussi: Forte déduction pour frais de garde des enfants (4500 fr. par enfant en 2009).

VALAIS Paradis fiscal des propriétaires p.39

Il s'agit, sans aucun doute, du canton le plus attrayant de Suisse romande, voire de Suisse, pour les propriétaires. Et, il sait aussi chouchouter ses contribuables aisés.

- Dès 80 000 fr. de revenu
- Dès 200 000 fr. de rente
- De 50 000 fr. à 60 000 fr. de revenu
- Dès 90 000 fr. de revenu
- Dès 150 000 fr. de revenu

A noter aussi: Faibles droits de mutation, Faibles impôts sur la valeur locative et sur les gains immobiliers. Imposition du retrait d'un capital de 300 000 fr. à la retraite

JURA Tentez le gros lot p.41

Depuis quelques années, le canton a su se rendre attractif, en Suisse romande, côté impôts sur la fortune et taxe aussi modérément les gains aux jeux. Ajouté à cela, un coût de la vie très raisonnable, il y a vraiment de quoi réaliser de belles économies.

- Célibataire et couple sans enfants, riche de plus de 400 000 fr. de fortune peu imposé
- Exempté d'impôts jusqu'à 25 000 fr. de rente annuelle.

A noter aussi: Gains à la loterie, Imposition du retrait d'un capital de 1 million de francs et plus à la retraite

BERNE Cadres solitaires soignés p.42

Bonne adresse pour les carriéristes, le canton ponctionne modérément le pécule des accros aux boulots bien rémunérés et multiplie les déductions professionnelles. A condition, toutefois, de ne pas s'encombrer d'une petite famille.

- Célibataire exempt d'impôts sur la fortune jusqu'à 92 000 fr.
- Couple marié sans enfant, jusqu'à 109 000 fr.
- De 70 000 fr. à 300 000 fr. de revenu

BÂLE-CAMPAGNE

- Jusqu'à 80 000 fr. de revenu
- Exempté d'impôts jusqu'à 60 000 fr.

OBWALD ET NIDWALD

- Fortune de 300 000 fr. ou plus très faiblement imposée

TESSIN

- Célibataire exempt d'impôts sur la fortune jusqu'à 201 000 fr.
- Couple marié, jusqu'à 261 000 fr.
- Retraité marié, jusqu'à 261 000 fr.

THURGOVIE

- Famille exempte d'impôts sur la fortune jusqu'à 446 000 fr.

ZOUG

- Dès 50 000 fr. de rente annuelle
- Dès 70 000 fr. de revenu
- Dès 90 000 fr. de revenu
- Dès 40 000 fr. de revenu
- Dès 80 000 fr. de rente
- Dès 70 000 fr. de revenu

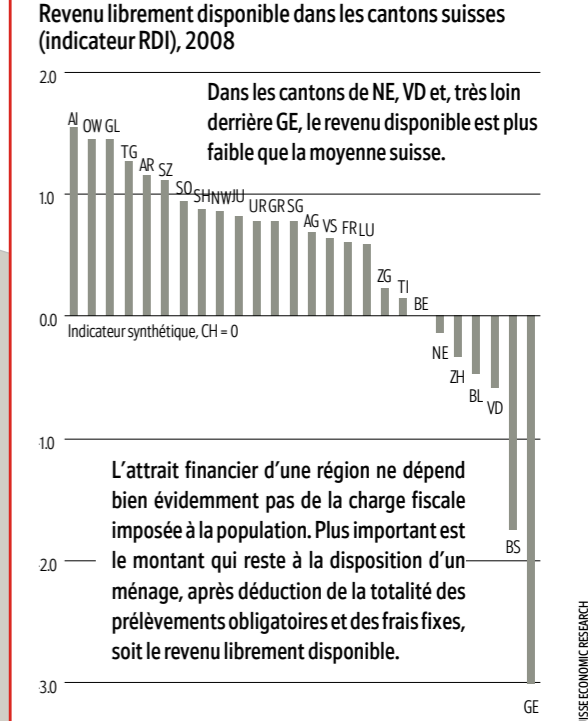
QUEL CANTON VOUS EST LE PLUS FAVORABLE?

- Couple marié sans enfant, dont un seul des conjoints est salarié.
- Célibataire salarié et vivant seul.
- Couple marié avec deux enfants, dont un seul des parents est salarié.
- Famille monoparentale avec deux enfants.
- Retraité célibataire ou veuf rentier et vivant seul.
- Couple de retraités mariés et rentiers.
- Imposition de la fortune.
- Imposition la plus avantageuse de Suisse romande.
- Imposition la plus avantageuse de Suisse.

STATISTIQUE Panorama de la charge fiscale des chefs-lieux des cantons en 2008

Bien sûr, il y a Zoug, le top du top, presque toutes catégories confondues, pour économiser des impôts. Pourtant, en Suisse romande aussi, le fisc sait parfois séduire, ou du moins ménager, le contribuable. Le Valais, par exemple, est un très bon spot pour les propriétaires, et il fait plutôt bon payer ses impôts à Genève une fois passé le cap de la retraite. La carte ci-contre présente les cantons romands sous leur meilleur jour, en soulignant leurs différents attraits fiscaux pour les personnes physiques. La comparaison est essentiellement basée sur la dernière étude de la Conférence suisse des impôts: «Charge fiscale: chefs-lieux des cantons en 2008.» Les données ne sont donc hélas pas représentatives pour l'ensemble du canton, et ne portent que sur le revenu et la fortune des contribuables en 2008 (déclaration d'impôts remplie début 2009). Il est aussi regrettable que l'étude analyse surtout la charge fiscale des couples mariés dont un seul des conjoints travaille, ce qui ne correspond manifestement plus à la majorité des ménages actuels. Les chiffres sont donc à manier avec des pincettes.

TOUTES CHARGES ET FRAIS FIXES DÉDUITS



*basé sur les statistiques fiscales de 2008, les dernières disponibles.